

Image not found or type unknown



Rapport d expertise on recu taux aipp de 3%

Par **jiken**, le **18/06/2016** à **16:07**

bonjour

j ai une fracture du poignet en 2014 mon assurance de garantie accident de la vie privée, m envoie chez un expert qui envoie son rapport a l assurance et pas a moi l assurance me fait un règlement de 975 euros et je n'ai toujours pas reçu le rapport l expert m a donne 3% d a i p p j aimerais bien contester car je ne peux plus faire ce que je faisais avant ouvrir une bouteille porter des courses lourdes jardiner etc

pouvez vous me répondre

je vous remercie

jiken